

1. Cadres de planification stratégique pour la protection et la gestion durable des ressources naturelles dans les déserts et les zones touchées par la désertification, et leur intégration aux stratégies de développement nationales et/ou aux plans d'action nationaux.

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, entrée en vigueur en 1995, est le seul instrument reconnu à l'échelle internationale ayant force d'obligation qui s'attaque au problème de la dégradation des terres arides, également appelée « désertification ». Elle reconnaît le lien de causalité entre le combat contre la dégradation des terres et la réduction de la pauvreté. Le Canada est un ardent défenseur de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD) depuis la ratification de celle-ci en 1995. Le Canada joue un double rôle dans la mise en oeuvre de la Convention, à la fois en tant que pays touché (zones arides dans l'Ouest du Canada) et, de façon plus significative, en tant que pays donateur qui aide les pays en développement à atteindre les objectifs de la Convention. L'Agence canadienne de développement international (ACDI), à titre d'organisme fédéral responsable de l'aide au développement à l'étranger, dirige les efforts concertés du Canada relativement à la CLD. L'ACDI travaille avec les autres Parties et avec ses partenaires afin de s'assurer que les lignes directrices de la Convention sont intégrées dans son travail de collaboration.

Bien que la Convention s'intéresse en premier lieu à l'Afrique, les répercussions de la désertification sont importantes dans bien d'autres parties du monde. C'est pourquoi le Canada, par son aide publique au développement, a subventionné, en Afrique et dans d'autres régions, un grand nombre d'initiatives qui contribuent non seulement à une gestion durable des terres, mais également, de façon indirecte, à l'augmentation de la sécurité alimentaire. Une agriculture plus productive et plus respectueuse de l'environnement peut contribuer à améliorer la nutrition et le bien-être de la population, ainsi qu'à réduire la pauvreté.

L'intégration de la programmation dans le domaine de la gestion des terres, y compris la désertification, témoigne des quatre dimensions interreliées du développement durable : le bien-être économique, le développement social, la durabilité de l'environnement et la bonne gouvernance. L'approche utilisée par l'ACDI pour aborder les problèmes liés à la désertification et les autres répercussions de la dégradation des terres dans les pays partenaires se fonde principalement sur le développement durable et met l'accent sur la réduction de la pauvreté, le renforcement des capacités et les projets participatifs. Ces projets interviennent à tous les niveaux de participation et réunissent des personnes et des institutions provenant des niveaux communautaire, régional et international.

L'ACDI préconise une approche à long terme de la dégradation des sols et de la désertification en s'appuyant sur les engagements internationaux existants, ainsi que sur l'expérience du Canada en tant que pays touché, pour aider les pays en développement à lutter contre la désertification. Cette approche vise à renforcer les liens qui existent entre l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la désertification dans le contexte du développement. L'ACDI espère renforcer les activités de réduction de la dégradation des sols en soutenant des mesures favorisant la mise en commun des connaissances et leur intégration dans la programmation de l'ACDI en général. En collaborant étroitement avec une

vaste gamme d'intervenants dans les pays touchés, le Canada continuera d'appuyer l'élaboration de plans d'action nationaux et régionaux dans le cadre de la CLD.

Pour obtenir un aperçu détaillé des efforts déployés par le Canada sur la scène internationale pour combattre la désertification, veuillez consulter nos [rapports nationaux](#) sur le site Internet de la CLD.

## 2. Mécanisme de coordination interministériel ou institutionnel pour les programmes de lutte contre la désertification.

À l'échelon national, le Canada coordonne ses activités mondiales de lutte contre la désertification principalement au moyen de partenariats entre l'ACDI (à titre d'organisme responsable), Ressources naturelles Canada (RNCan), le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et les organisations de la société civile. Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), qui rédige les rapports du Canada exigés par la CLD, se concentre en grande partie sur la lutte contre la désertification et la dégradation des terres au Canada.

Par exemple, le CRDI continue de travailler à résoudre les problèmes des pays aux terres arides au moyen de la recherche et de mesures connexes. Son programme « Environnement et gestion des ressources naturelles » soutient les travaux sur le terrain; les interventions et la recherche stratégique offrent des solutions de rechange viables aux institutions et aux pratiques actuelles de gestion de l'environnement, ou les améliorent. Le programme appuie des démarches concrètes visant à améliorer la disponibilité des aliments et de l'eau, la santé humaine, la qualité des ressources naturelles, la participation à la démocratie, la gouvernance et l'équité. Le CRDI a également aidé des pays à définir des indicateurs utiles permettant de faire le suivi de la mise en oeuvre de la Convention et continue de travailler en collaboration avec les partenaires des pays en développement pour trouver des solutions aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux grâce à la recherche appliquée. De nombreux projets de recherche du CRDI ont également contribué à améliorer notre compréhension de la désertification (causes, dynamique, conséquences), ce qui a mené à l'élaboration de solutions qui aident les populations à combattre la désertification à l'échelon local. Le CRDI a également contribué à la mise en oeuvre de stratégies qui inscrivent la lutte contre la dégradation des terres et les problèmes connexes dans un contexte plus large. Il a élaboré des initiatives visant à favoriser la mise au point concertée de technologies, le renforcement des capacités des autorités locales, ainsi que l'élaboration d'outils de communications adaptés aux besoins des populations locales et, plus particulièrement, des femmes. La mission du CRDI, qui est d'« affranchir par le savoir », est présente dans ses projets.

Le Canada a contribué de façon constante au renforcement des activités de la société civile dans le cadre de la Convention, par exemple, en favorisant la participation de la société civile aux principales réunions de la CLD. De plus, les délégations canadiennes ont encouragé le dialogue avec les organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales et ont utilisé le point de vue de celles-ci pour faire un apport aux discussions internationales, lorsque la situation s'y prêtait. Plus récemment, l'ACDI a fourni des fonds de démarrage pour le lancement d'un réseau canadien de la société civile sur la gestion durable des terres qui mènera à la mobilisation d'un grand nombre de groupes d'intérêt de la société civile canadienne. L'objectif de ce réseau est d'intensifier le dialogue entre les organisations de la société civile canadienne et le gouvernement fédéral en ce qui concerne la gestion durable des terres dans le monde. Les activités portent principalement sur les questions de politiques et de programmation en ce qui concerne les terres arides, en prêtant une attention particulière

à la CLD et aux autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME), notamment la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Le Canada a fourni un soutien bilatéral à des initiatives de lutte contre la désertification dans de nombreux pays touchés en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'au Moyen-Orient. Il a également appuyé des initiatives et des institutions multilatérales dont les programmes ont des effets considérables sur le développement durable, telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque asiatique de développement et la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

3. Accès accru à l'information climatique et météorologique, aux prévisions, aux alertes rapides et aux réseaux d'information et meilleure utilisation de ceux-ci afin de combattre la désertification.

Des renseignements exacts, à jour et accessibles sur la couverture terrestre sont nécessaires pour bien gérer l'utilisation des terres, particulièrement en ce qui concerne les changements dans l'utilisation des terres et les effets des perturbations à grande échelle comme les incendies. Ressources naturelles Canada (RNCCan) s'est engagé à combler ces besoins en renseignements, comme le prouve sa participation au programme d'observation mondiale des dynamiques de couverture forestière et terrestre (*Global Observation of Forest and Land Cover Dynamics* ou programme GOF-C-GOLD). Ce dernier est un projet international coordonné visant à s'assurer qu'il existe un programme systématique à long terme d'observation de la couverture terrestre et de l'évolution de la forêt, y compris le rôle des incendies, à partir de l'espace et au sol. RNCCan dirige le travail du programme GOF-C-GOLD par l'entremise du bureau de projet du Service canadien des forêts (SCF, qui relève de RNCCan).

Le programme GOF-C-GOLD est conçu pour permettre de recueillir les données requises pour surveiller à l'échelle planétaire les ressources terrestres, étudier les changements mondiaux et améliorer la gestion des ressources naturelles. À l'origine, il s'agissait d'un projet pilote conçu par le Comité sur les satellites d'observation de la Terre dans le cadre de sa Stratégie intégrée d'observation mondiale. Le programme GOF-C-GOLD est désormais un panel du Système global d'observation terrestre (GTOS) et collabore avec plusieurs organismes des Nations Unies, ainsi qu'avec un grand nombre d'organismes scientifiques et techniques internationaux et nationaux.

Le programme GOF-C-GOLD, par la promotion et le soutien de la participation aux équipes de mise en oeuvre et aux réseaux régionaux, permet de mettre au point des produits à l'échelle régionale et planétaire dans deux domaines : les caractéristiques et l'évolution de la couverture terrestre, ainsi que la surveillance et la cartographie des incendies. Il renforce les capacités en Asie du Sud-Est, en Eurasie du Nord, en Amérique latine et, plus récemment, en Asie de l'Est en collaborant avec les réseaux régionaux qui fournissent une orientation sur les besoins propres à la région et favorisent le transfert de technologie et d'expérience.

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme GOF-C-GOLD, veuillez cliquer [ici](#).

4. Recherche et diffusion d'information sur les façons de réduire les pertes d'eau que subissent les sols et d'accroître la capacité d'absorption des sols et sur les techniques de récupération de l'eau dans les régions touchées par la désertification.

Dans le contexte de la CLD, l'ACDI et ses partenaires canadiens se sont concentrés, au fil du temps, sur la Chine, l'Inde et le Bangladesh. Plus particulièrement, le Canada continue de jouer un rôle important sur le plan des pratiques agricoles visant à réduire la désertification en Chine. La coopération du Canada avec la Chine comprend un grand nombre de programmes fructueux visant à résoudre le problème de la dégradation des terres. Le Canada a lancé divers projets de gestion durable des terres qui ont été très prometteurs. Ces projets en sont maintenant à leur deuxième phase, ou ont engendré des activités complémentaires de la part de divers partenaires canadiens. Par exemple, le Projet des terres arides de Hebei, géré par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, avait pour objectif d'élaborer et de transférer des techniques et des pratiques écologiques de gestion des terres arides, y compris une utilisation plus efficiente de l'eau, l'amélioration de la qualité du sol et de l'eau, l'augmentation de la rentabilité agricole dans les plaines basses de Hebei et dans d'autres régions de la Chine semblables sur le plan écologique. Dans le cadre du projet, on a établi des indicateurs socioéconomiques afin de faire le suivi des répercussions de l'adoption et de l'utilisation des techniques. Ces techniques sont maintenant utilisées par les agriculteurs dans l'ensemble des plaines basses et sont diffusées aux agriculteurs à l'extérieur de la province de Hebei, dans les régions présentant des conditions écologiques semblables.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Projet des terres arides de Hebei, veuillez consulter : [http://www.agr.gc.ca/pfra/international\\_f.htm](http://www.agr.gc.ca/pfra/international_f.htm).

5. Évaluation de l'impact de la désertification et de la dégradation des terres.

Programme des Nations Unies pour le développement et Fonds pour l'environnement mondial (PNUD-FEM) – Approche-portefeuille ciblée pour le renforcement des capacités et l'intégration de la gestion durable des sols (GDS) dans les PMA et les PEID (Projet portefeuille de GDS dans les PMA-PEID)

L'objectif général de ce projet est d'aider les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID) en faisant la promotion de la gestion efficace et durable des sols pour le bénéfice de la population mondiale et locale. Son objectif est de renforcer la capacité nationale à intégrer la gestion durable des sols aux politiques de développement national. Le Projet portefeuille de GDS dans les PMA-PEID aide 47 pays les moins avancés et petits États insulaires en développement à acquérir des capacités individuelles, institutionnelles et systémiques de gestion durable des sols. Le renforcement des capacités et l'intégration se feront par le lancement d'outils novateurs comme l'évaluation environnementale stratégique, l'évaluation économique et d'autres outils économiques, la cartographie de l'environnement et de la pauvreté, et les évaluations intégrées. De plus, le projet permettra de mettre en place des mécanismes participatifs à l'échelon national pour favoriser les débats intersectoriels qui éclaireront le processus d'élaboration du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) dans les hautes sphères politiques. Par l'entremise de l'ACDI, le Canada a fourni un soutien financier au Projet portefeuille de GDS dans les PMA-PEID et est membre de son comité consultatif mondial. À la fin du projet, on s'attend à ce que chaque pays ait renforcé sa capacité à intégrer la gestion durable des sols dans ses plans de développement nationaux.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Projet portefeuille de GDS dans les PMA-PEID, veuillez consulter l'étude de cas du Canada sur la désertification dans le monde et/ou cliquez [ici](#).